

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 34-426-1932 interministériel du 20 mai 1932, établissant les modèles de pièces à fournir pour l'obtention de la prime à l'exportation de la morue instituée par la loi du 12 avril 1932.

n° 34-426-1932

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
31 mai 1932

Numéro JO  
n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro  
31 mai 1932

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914, fixant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** l'arrêté interministériel du 20 mai 1932, établissant les modèles de pièces à fournir pour l'obtention de la prime à l'exportation de la morue, instituée par la loi du 12 avril 1932

**Vu** la circulaire n° 833, du Ministre des colonies, en date du 7 mai 1932

**Vu** le câblogramme-circulaire n° 833 du Ministre des colonies en date du 28 mai 1932,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis l'arrêté interministériel du 20 mai 1932 susvisé, établissant les modèles de pièces à fournir pour l'obtention de la prime à l'exportation de la morue instituée par la loi du 12 avril 1932.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de sa colonie.

**ANTONIN.**